

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	11
absents	05
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt quatre Le 25 Mars à 18h30 Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. CONTAMINE David. PERTUIS Martine.
ABSENTS : EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie. MARY Sophie.
PROCURATIONS: FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Musée – Contrat de droit d'exploitation

Depuis avril 2023, le Musée d'Histoire de la Médecine de Hautefort propose sa boutique d'objets souvenirs, en utilisant des photographies prises par Christophe Géral.

Ces supports de communication sont imprimés sur des cartes postales à des fins commerciales. Certaines de ses photographies sont également utilisées, avec son accord, sur les supports de communication tel que les réseaux sociaux ou des affiches publicitaires, dans un but non commercial.

Il convient donc de formaliser la cession des droits d'auteur pour chacune de ses images, nécessaire à leur reproduction, diffusion et exploitation.

Un contrat de cession de droits formalise les conditions dans lesquelles le titulaire des droits cède à la commune de Hautefort, à titre payant ou gracieux, ses droits patrimoniaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ledit contrat type ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le contrat de cession de droits d'exploitation établie entre la commune de Hautefort et le titulaire des droits patrimoniaux d'auteur des photographies ;
- **PRECISE** que les dépenses seront prévues au budget principal de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 26/03/2024

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024